



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## LES LUMIÈRES DES OUTRE-MER

PREMIER ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC  
DE L'ANNÉE DES OUTRE-MER :  
la mise en lumière symbolique de la façade  
et des douze colonnes du **Palais-Bourbon**,  
du 2 au 28 février 2011.

Guadeloupe - Martinique - Guyane  
Saint-Martin - Saint-Barthélemy - Saint-Pierre-et-Miquelon  
Mayotte - La Réunion - Terres Australes et Antarctiques françaises  
Nouvelle-Calédonie - Wallis et Futuna - Polynésie française



## UNE ŒUVRE ALLÉGORIQUE OFFERTE AU GRAND-PUBLIC

Conjuguant mémoire, traditions et innovations, force créatrice et métissage féconds, l'apport des Outre-mer à la culture française est inestimable et mérite d'être mis en lumière.

Ainsi, le 2 février prochain, à 19 heures à l'Hôtel de Lassay, Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale, et Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'Outre-mer, présideront la cérémonie d'illumination des 12 colonnes du Palais-Bourbon aux couleurs de l'année des Outre-mer. Premier événement dédié au grand-public dans le cadre de cette année, "les lumières des Outre-mer" est une œuvre allégorique qui vient rendre hommage à la diversité, la grandeur et la richesse des Outre-mer.

## UN MONUMENT EMBLÉMATIQUE DE LA RÉPUBLIQUE, THÉÂTRE DU VOTE D'UNE LOI HISTORIQUE

C'est sur la façade du Palais-Bourbon, que s'exprimera chaque soir de février, l'hommage aux Outre-mer. Emblème de la République, le Palais-Bourbon est également un édifice hautement symbolique dans l'histoire des Outre-mer. C'est en son sein que fut votée, le 21 mai 2001, la loi mémorielle reconnaissant la traite négrière et l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, loi dont la France célèbre cette année le dixième anniversaire.

## DOUZE COLONNES HOMMAGE AUX DOUZE DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Edifiées à la demande de Napoléon Ier, sur les plans de l'architecte Bernard Poyet, entre 1806 et 1810, les douze colonnes qui ornent la façade du Palais-Bourbon s'illumineront chaque soir du 2 au 28 février 2011 entre 19h00 et 23h00 et seront animées toutes les quinze minutes.

Douze colonnes pour célébrer douze départements et collectivités : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, La Réunion, Terres Australes et Antarctiques françaises, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française.

## L'HARMONIE DES COULEURS SYMBOLE DE L'HARMONIE ENTRE LES PEUPLES

Le jaune symbole du soleil et de la joie, le vert symbole de la biodiversité et de l'équilibre, le bleu symbole des mers et des océans mais aussi et surtout de l'unité des peuples. Par ses couleurs hautement caractéristiques et emblématiques, la scénographie rend un vibrant hommage aux Outre-mer.

Cette harmonie des couleurs célèbre une France riche et plurielle. Une France forte qui sait reconnaître et valoriser sa diversité. Une France qui rayonne parce qu'elle sait regrouper autour de valeurs communes des hommes et des femmes en respectant leur identité et en valorisant leur culture.

Cette harmonie des couleurs symbolise le nouveau visage des Outre-mer, par delà les clichés et les discours convenus, afin d'ouvrir de nouveaux horizons dans un esprit apaisé, qui ne renie rien de l'histoire assumée, mais qui additionne les talents pour le bien commun et l'enrichissement de la République.

## UNE MISE EN LUMIÈRE POUR OFFRIR UN ÉCLAIRAGE NOUVEAU SUR LES OUTRE-MER

Cette première cérémonie marque le début d'une année riche d'échanges variés, qui à travers le spectacle vivant, la culture, la littérature, le cinéma, des événements pluridisciplinaires, économiques, scientifiques, gastronomiques et sportifs, des colloques et des débats d'idées ont pour vocation d'offrir une meilleure connaissance de la France des outre-mer afin que le lien qui unit tous les français puisse se renforcer encore davantage.

Si l'année des Outre-mer doit permettre aux métropolitains de porter un regard différent sur les Outre-mer, cette année exceptionnelle a également pour ambition de permettre aux Français d'Outre-mer de tisser des liens entre eux.

**[www.2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr](http://www.2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr)**

### CONTACTS PRESSE

**Matthieu Béjot**

Ministère chargé de l'outre-mer  
Conseiller pour la communication et la presse  
Tél. : +33 1 53 69 26 74  
mompresse@outre-mer.gouv.fr  
27, rue Oudinot - 75358 Paris

**Lætitia Mullings**

Assemblée Nationale  
Division de la presse  
Tél. : +33 1 40 63 54 70 / +33 1 40 63 64 41  
lmullings@assemblee-nationale.fr  
33, quai d'Orsay - Paris 7<sup>e</sup>

**William Lambourg / Andrée Fraiderik-Vertino**

Tél. : +33 6 31 16 44 60 / +33 6 60 45 00 96  
w.lambourg@shortcut.fr / a.fraiderik-vertino@shortcut.fr  
Shortcut RP - 22, rue de Téhéran - Paris 8<sup>e</sup>

### SCÉNOGRAPHIE ET RÉALISATION

**Christophe Pinguet**

Tél. : +33 1 53 58 99 99  
c.pinguet@shortcut.fr  
Shortcut Events - 22, rue de Téhéran - Paris 8<sup>e</sup>